



Parc Info N° 6 - 12 avril 2025



Résultats AG du 8 avril 2025

**Merci à tous les présents ou représentés pour leur participation
à notre Assemblée générale 2025**

**Vous trouverez ci-dessous les résultats du vote
vous pouvez retrouver ce fichier sur notre site
dans la rubrique "Docs Sécurisés" Mot de passe requis.**

Nombre de votants 228

Assemblée Générale Ordinaire 2025 - RESULTATS DU DEPOUILLEMENT - Bureau de vote du 8 avril 2025			
	OUI	NON	ABSTENTION
Première résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire procède à l'élection de nouveaux candidats en qualité de membres du Comité syndical			
Monsieur Alain SALMASO	223	2	3
Monsieur Alain VINCENT	225	0	3
Madame Emilie BERGE	225	0	3
Monsieur Patrick SILIBERTO	222	3	3
Monsieur Paulo PINTO	225	0	3
Monsieur Philippe CORMEE	225	0	3
Deuxième résolution (commission des finances) : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 et donne quitus de leur gestion au Comité Syndical sortant.	217	3	8
Troisième résolution (commission des finances) : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les prévisions de recettes et de dépenses courantes pour l'exercice 2025.	216	5	7
Quatrième résolution (commission des finances) : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le programme prévisionnel d'investissements s'élevant à la somme de 83 000 €.	212	7	9
Cinquième résolution (commission des finances) : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le montant des charges pour l'année 2025 qui sera fixé à la somme de 1200 € (1120 € pour les démissionnaires historiques du Centre de Loisirs).	223	2	3
Sixième résolution (commission des finances) : L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du premier appel de fonds pour l'année 2026 à la somme de 600 €.	223	1	4
Septième résolution (commission des loisirs) : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Règlement Intérieur du Centre de Loisirs, de la piscine et des terrains de tennis.	217	4	7
Huitième résolution (commission des loisirs) : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le nombre d'invités par jour et par lot à 6 personnes.	212	7	9
Neuvième résolution (commission des loisirs) : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le système des invitations mis en place par l'AG 2024, à savoir : 20 invitations possibles du lundi au vendredi et 8 invitations possibles du lundi au dimanche.	209	12	7
Dixième résolution (commission loisirs) : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner la possibilité, aux résidents, sans décompter d'invitation, de pouvoir inviter jusqu'à 4 personnes par jour, le lundi-mardi-jeudi-vendredi entre 12h00 et 14h30 (accès limité uniquement à la restauration, pas d'accès à la piscine).	216	4	8

voir document joint à ce mail

amCet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

[Se désinscrire](#)



© 2019 AFUL DU PARC DE LESIGNY